

VILLE de MONTARGIS



COMPTE ADMINISTRATIF 2015

***Rapport de présentation
au Conseil Municipal***



Séance du 06 Juin 2016

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes réalisées durant l'exercice budgétaire écoulé 2015, par rapport aux autorisations votées par le Conseil Municipal.

Il est rigoureusement conforme au compte de gestion tenu par le receveur municipal.

Par ailleurs, il a permis d'une part, d'ajuster notre politique financière lors de l'établissement du budget primitif 2016, par la reprise anticipée des résultats, tant de fonctionnement que d'investissement, et de s'assurer que la situation financière répond bien aux règles d'équilibre budgétaire, d'autre part.

Il nous appartient donc de statuer sur le bilan établi par le Maire, pour l'exercice 2015.

L'examen préalable de ce compte nous donne une vision globale de son équilibre.

Ainsi, nous constatons une diminution de nos **Dépenses réelles** par rapport à 2014.

Elles se sont élevées à	27 893 601 €
contre	28 013 575 €
soit	- 0,43 %

Cette diminution résulte d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à.....	6 754 900 €
contre	6 515 937 €
soit.....	+ 3,67 %

Quant aux Recettes réelles celles-ci atteignent	28 002 229 €
contre, l'année précédente	26 331 223 €
soit.....	+ 6,35 %

Sont intégrés aux résultats de l'exercice,

- d'une part, les **restes à réaliser** en investissement, tant en dépenses qu'en recettes soit respectivement 1 537 195 € et 1 082 610 € ;

- d'autre part, le déficit d'investissement et l'excédent de fonctionnement reportés, soit respectivement 1 468 469 € et 737 991 €.

De l'ensemble de ces opérations,

<u>l'excédent net réellement disponible</u> ressort donc à	1 133 564 €
	contre 764 581 € en 2014.

C'est ce résultat qui a été repris au Budget primitif 2016.

Parmi les dépenses d'investissement, il faut distinguer les **dépenses d'équipement** proprement dites et les **mouvements financiers**.

Les premières qui concourent à l'enrichissement du patrimoine, se sont élevées à 3 480 632 € ;

Les secondes qui correspondent essentiellement au remboursement des amortissements des emprunts réalisés, ont atteint 2 967 843 € contre 3 362 303 € en 2014.

Pour connaître le montant de l'annuité, il convient d'ajouter les intérêts des emprunts : 549 265 € contre 648 335 € l'année précédente, ce qui porte à 3 517 108 € contre 4 010 638 € (- 12,31 %).

SYNTHESE DE LA DETTE :

- Encours de la dette au 31/12/2012 : 32 277 185 € soit 2 014 € par habitant
- Encours de la dette au 31/12/2013 : 30 891 215 € soit 1 982 € par habitant
- Encours de la dette au 31/12/2014 : 27 528 614 € soit 1 779 € par habitant
- Encours de la dette au 31/12/2015 : 26 640 612 € soit 1 736 € par habitant
- Encours prévisionnel de la dette au 31/12/2016 : 25 600 000 € soit 1 668 € par habitant.

Moyenne de la strate = 958 € par habitant (*source : DGCL - communes de 10 000 à 20 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé FPU - Fiscalité Professionnelle Unique*) - exercice 2014.

- Taux moyen : 2,09 % au 31/12/2014
- 2,04 % au 31/05/2015
- et 1,85 % au 30/04/2016
- Tous les emprunts sont en catégorie A1 selon la typologie de la Charte de bonne conduite dite « Gissler ». L'encours de la dette est totalement positionné sur le risque le plus faible : uniquement en taux fixe ou taux variable - pas de produit structuré c'est-à-dire pas d'emprunt toxique.

Les dépenses d'Investissement

Les principales opérations réalisées l'an passé, ont été les suivantes :

- Travaux de restauration des chapelles de l'église Ste Madeleine	271 600 €
- Travaux d'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique	794 200 €
- Réfection de la passerelle Victor Hugo.....	184 300 €
- Travaux d'aménagement des rues Four-Dieu, Gudini et Tellier.....	639 500 €
- Travaux d'aménagement quartier des Récollets	415 900 €
- Travaux d'aménagement du quartier du Plateau dans le cadre de l'ANRU.....	345 000 €

Les recettes d'Investissement

Celles-ci sont en augmentation par rapport à 2014 : 3 852 676 € contre 2 509 823 €. Elles se composent principalement de :

- la dotation <u>du FC TVA</u>	407 462 €
contre 656 843 € en 2014 ;	
- les subventions	935 879 €
- les emprunts.....	2 075 000 €

En 2014, compte tenu des subventions encaissées aucun emprunt n'avait été mobilisé. Ces emprunts ont été réalisés en 2015 pour un montant de 1 550 000 €. Par ailleurs, un emprunt de 525 000 € a été encaissé au titre des emprunts inscrits au BP 2015. Un emprunt de 600 000 € a été reporté sur l'exercice 2016.

- Avance sur le FCTVA dans le cadre du Plan de Relance.....	363 000 €
---	-----------

A noter par ailleurs, la dotation pour amortissements qui constitue une opération d'ordre, mais aussi l'autofinancement brut : 432 732 €.

En examinant à présent les **Charges réelles de Fonctionnement** liées à l'exploitation des services, l'on observe une baisse du volume des dépenses qui atteint 21 138 701 € contre 21 497 638 € en 2014 (- 1,67 %).

Parmi les dépenses obligatoires, les Frais financiers comprennent essentiellement les intérêts des emprunts ; ils s'élèvent à 549 265 € contre 648 335 € en 2014 (- 15,28 %).

Les Frais de personnel avec 11 751 078 € contre 11 882 205 € en 2014, diminuent de 1,10 %. Ces montants tiennent compte des recettes perçues qui viennent en atténuation des charges, comme les indemnités journalières versées par les assurances.

S'agissant des autres charges de fonctionnement, celles-ci concernent les services suivants :

Services généraux, 3 955 458 € contre 4 178 063 € (- 5,33 %).

Il s'agit des dépenses inhérentes au fonctionnement de l'administration et des services techniques.

Police Municipale, 923 825 € contre 952 627 € (- 3,02 %), dont 854 871 € de frais de personnel.

Enseignement, 2 969 079 € contre 2 962 187 € (+ 0,23 %).

Culture, 1 844 710 € contre 1 729 545 € (+ 6,66 %).

Ce chapitre concerne principalement le Conservatoire de musique et de danse : 1 219 774 € contre 1 169 772 € ; en déduisant les recettes, soit 311 910 €, les charges nettes ressortent à 907 864 € contre 851 386 €.

Sport et Jeunesse, 3 258 452 € contre 3 134 855 € (+ 3,94 %).

Les dépenses de la piscine du Lac se sont élevées à 975 706 € et les recettes à 195 433 € ; les dépenses nettes ressortent donc à 780 273 €.

Des charges exceptionnelles apparaissent dans ce chapitre. Il s'agit d'indemnités versées dans le cadre du protocole d'accord pour les travaux d'aménagement de la piscine du Lac (200 000 €) et les travaux d'aménagement du gymnase du Grand Clos (130 000 €).

Interventions sociales et santé, 811 358 € contre 845 329 € (- 4,02 %)

La subvention allouée au CCAS d'un montant de 517 000 € en 2015, constitue la principale dépense.

Ce chapitre englobe également le service Citoyenneté et vivre ensemble, dépenses 2015 : 191 872 € (+ 5,80 %).

La diminution des dépenses de ce chapitre provient essentiellement de la baisse de la subvention allouée à l'association des Amis des Quatre Saisons, qui a été compensée en totalité par une dotation de l'AME.

Familles - crèches - personnes âgées, 2 186 901 € contre 2 271 022 € (- 3,70 %)

Les centres multi-accueil Dom Père et les Closiers ont atteint 1 411 980 € contre 1 440 878 € (- 2,01 %). Si l'on déduit les recettes, soit 762 340 €, le coût net ressort à 649 640 € contre 724 709 € en 2014.

Aménagements urbains - voirie - environnement, 4 151 214 € contre 4 211 911 € (- 1,44 %).

On distingue notamment :

- la voirie proprement dite : 1 529 542 € contre 1 550 806 € (- 1,37 %).

- Les espaces verts : 1 672 833 € contre 1 682 814 € (- 0,59 %)

- le service Développement durable - Agenda 21 : 90 045 € contre 99 605 € (-9,60 %).

Action économique, 385 558 € contre 428 435 € dont :

- Foires de la Madeleine et de Printemps : 164 315 € contre 193 630 € (- 15,14 %)

- Les marchés : 82 573 € contre 100 520 € (- 17,85 %)

En 2014, la charpente de la halle Girodet a été endommagée par un camion (facture de 21 307 €). L'indemnité de l'assurance a été encaissée en 2015.

- Le port de plaisance : 52 058 € contre 42 594 € (+ 22,22 %)

Ce sont les dépenses d'électricité qui ont le plus augmenté.

Les recettes sont passées de 38 343 € à 46 216 € en 2015 (+ 20,53 %).

Les recettes réelles de fonctionnement

On distingue : le produit des Impositions directes 10 308 989 € contre 10 077 288 € (+ 2,30 %) soit 42,69 % des recettes réelles de fonctionnement ; à titre indicatif, la moyenne de la strate dans les comptes administratifs 2014 est de 38,61 %.

Les Dotations de l'Etat, dont la Dotation Forfaitaire de 5 141 912 € contre 5 598 871 € en 2014 (- 456 959 €), représentent à elles seules 22,29 % des recettes réelles de fonctionnement, à comparer avec un ratio de 16,99 % dans les communes de même strate.

Outre les recettes fiscales, il convient de noter le versement, par l'A.M.E. de l'attribution de compensation qui s'est élevée à 341 318 € et de la dotation de solidarité : 553 795 € (- 49 653 € par rapport à 2014).

A ces recettes, il convient d'ajouter le produit des cessions qui s'est élevé à 300 000 € en 2015 (vente de l'immeuble 4 rue de la Poterne).

Tels sont les éléments et les résultats du compte administratif 2015 qu'il vous est demandé d'adopter.

